CACES® R489
CHARIOTS ÉLÉVATEURS

Le CACES® R489 (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) le CACES® R489 est une certification obligatoire pour les personnes qui souhaitent conduire des chariots élévateurs. Cette formation vise à garantir la sécurité des opérateurs et des autres personnes sur les lieux.

PUBLIC
• Tout public

PRÉREQUIS
• Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
• Savoir lire, compter et écrire le Français (niveau B2)
• Posséder les aptitudes médicales requises

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS
• Test de positionnement et évaluation d'entrée en formation
• Un dossier d'inscription à remplir + entretien individuel
• Délais 02 semaines

DURÉE
• 21h (03 jours)

OBJECTIFS
A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :
• Conduire en sécurité les chariots élévateurs de la ou les catégories validées après réussite aux tests.
• Maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R489 de la catégorie visée.

PROGRAMME DE FORMATION
• **Formation Théorique**
• Encadrement par un formateur partenaire sélectionné pour sa pédagogie
• Exposé théorique, études de mise en situation et partage d'expériences.
• Au moyen de quizz à partir de support d'animation pédagogique standardisé à l'aide d'un vidéo-projection en salle.

Formation Pratique
• Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices individuels.

MOYENS & MATERIÉLS PÉDAGOGIQUES
• Les candidats doivent être dotés de leurs propres Equipements de Protection Individuelle (EPI)
• 07h d'apprentissage théorique,1 et 2h de test sur les circuits pratiques, selon les catégories, et les aptitudes individuelles.
• Accompagnement et assistance technique et pédagogique pour répondre à toutes les questions.
• A1 en catégorie 1 (commande au sol) mais pas en 1 & 2
• A14 obligatoirement pour les caractéristiques des appareils dits « représentatifs » utilisés lors des épreuves pratiques.
• Formation PRAP – IBC
• Un testeur CACES® certifié

MODALITÉS D'ÉVALUATION – VALIDATION
• Évaluation certificative au moyen de quizz
• Épreuves pratiques à réaliser dans un temps limité.
• Certificat de Réalisation
• Attestation de fin de formation
• Attestation PRAP IBC
• Certificat R 489 de la catégorie obtenue, après passage du test CACES® correspondant

SECTEUR D'ACTIVITÉ
• Chaînes de grande distribution, commerce

IDENTIFICATION
• Formacode : 31768 • NSF : 311 • Code ROME : N1101

PRIX DE LA FORMATION
• Nous contacter

FINANCEMENTS
Audacia Formation, est détenteur de la certification Qualiopi.
Vous pouvez donc bénéficier d'un financement public (France Travail, Conseil Régional, OPCO)

Formation sans discrimination, accessible aux personnes handicapées (Cf. Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail)